

[Texte]

can present to Parliament to ask that all reports, whether or not they come from the Auditor General, especially the Part IIIs, are value-for-money figures, in this case?

**The Chairman:** Our staff here at the table have been taking notes on the conversation during this meeting and these matters will be considered as points when we make up our report to Parliament. I can assure you, Mr. Bellemare, the system is functioning well this morning. We will be considering this at our steering committee meeting and in making up our report.

**Mr. Wilson:** One question I want to ask the Auditor General relates to the proposed audit of the House of Commons. Can you outline when you are doing this and what the scope of your audit will be?

**Mr. Dye:** Mr. Chairman, I am better informed on when than on the exact scope, because that has not yet been determined. As you know, we have an arrangement to audit the Senate, and that is coming along very well. We are probably at a mid-point on that, and it will be reported this year.

We will be undertaking an audit of the Library of Parliament, which serves both Houses. We are looking at joint services there. That will be reported within my term, before March 1991.

About the House of Commons, it took some time to get organized on this one, to get the Committee on Internal Economy to focus on my request. Consequently, we are not able to start on time so that I can report to you myself, but my successor will report early in his first year as Auditor General.

• 1055

The scope is yet to be determined. We go through a scoping exercise of doing a preliminary review of the administrative processes of the House of Commons, looking at those which are most significant, those where the most risks may lie. That takes a while to do.

What we propose to do, Mr. Chairman, and I do not have the exact starting date, having made our initial review, is provide a scope document to the Committee on Internal Economy. That is similar to the way we would audit a Crown corporation on a special examination. It is the same process that we set up and it seems to be working very well in the Senate. So we will take a preliminary look, go back to the Committee on Internal Economy and discuss this with the Speaker and his staff, make a presentation of what we think are the highlights that we should be looking at and they will give us their reaction as to whether or not they think what we are doing is appropriate.

[Traduction]

nous présenterons au Parlement pour demander que tous les rapports, qu'ils émanent ou non du vérificateur général, et surtout les parties III, fournissent des chiffres relativement à l'optimisation des ressources?

**Le président:** Nos attachés de recherche ont pris des notes au cours de la conversation et nous allons tenir compte de ces questions lorsque nous préparerons notre rapport à l'intention du Parlement. Monsieur Bellemare, je peux vous assurer que le système fonctionne bien ce matin. Nous allons tenir compte de ces remarques à la réunion du comité directeur et lorsque nous préparerons notre rapport.

**M. Wilson:** Je voudrais poser au vérificateur général une question concernant la vérification de la Chambre des communes. Pouvez-vous nous expliquer comment vous allez procéder et quelle sera la portée de votre vérification?

**M. Dye:** Monsieur le président, je suis mieux en mesure de vous renseigner sur le moment où cette vérification aura lieu que sur sa portée étant donné qu'elle n'a pas encore été déterminée. Comme vous le savez, nous avons pris des dispositions pour soumettre le Sénat à une vérification et celle-ci se déroule très bien. Nous sommes à mi-chemin et nous ferons notre rapport cette année.

Nous allons entreprendre une vérification de la Bibliothèque du Parlement qui dessert les deux Chambres. Nous allons examiner les services mixtes. Je présenterai mon rapport avant la fin de mon mandat, d'ici mars 1991.

Pour ce qui est de la Chambre des communes, il a fallu un certain temps pour s'organiser et pour que le Bureau de régie interne examine ma demande. Nous ne pourrions donc pas commencer assez tôt pour que je puisse moi-même vous présenter notre rapport, mais mon successeur le fera au cours de la première année de son mandat.

La portée de la vérification n'a pas encore été déterminée. Nous effectuons un examen préliminaire des méthodes administratives de la Chambre des communes en cherchant à voir quelles sont les plus importantes et celles qui présentent le plus de risques. Cela prend du temps.

Une fois que nous aurons fait cet examen initial, nous présenterons au Comité de la régie interne un document indiquant la portée de la vérification, mais je n'ai pas encore la date exacte. Nous procéderons de la même façon que pour l'examen spécial d'une société d'État. C'est ce que nous avons fait pour le Sénat et cela semble donner de bons résultats. Par conséquent, nous allons faire un examen préliminaire, en discuter avec le Comité de la régie interne, le président de la Chambre et ses employés et indiquer quels sont les principaux points que nous allons examiner afin qu'ils nous disent si cela leur paraît souhaitable ou non.